

**SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE  
DES 4 VILLAGES  
AUTRECHENE – FONTENELLE - NOVILLARD – PETIT-CROIX**

\*\*\*\*\*

**TARIFS DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT  
DE LA SALLE INTERCOMMUNALE**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

**EVENEMENT FAMILIAL ou MANIFESTATIONS (WEEK-END)**

**Habitants des 4 Villages / Personnel du Syndicat et/ou de ses communes membres**

<b>LOCAL et MATERIEL</b>	<b>TARIF</b>
Salle complète	300 €

ARRHES : 300 € à verser à la réservation

CAUTION : 500 € chèque (non encaissé) à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la gérante lors de la remise des clés.

**Associations des 4 Villages**

<b>LOCAL et MATERIEL</b>	<b>TARIF</b>
Salle complète	200 €

ARRHES : 200 € à verser au minimum 90 jours avant la date retenue.

CAUTION : 500 € chèque (non encaissé) à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la gérante lors de la remise des clés.

**Habitants et/ou Associations extérieurs aux 4 Villages**

<b>LOCAL et MATERIEL</b>	<b>TARIFS</b>	
	<b>01/11 au 30/04</b>	<b>01/05 au 31/10</b>
Salle complète	350 €	450 €

ARRHES : 350 € ou 450 € selon la période à verser à la réservation.

CAUTION : 500 € chèque (non encaissé) à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la gérante lors de la remise des clés.

**TARIF « DERNIERE MINUTE » WEEK-END** : Réservation faite 15 jours au plus avant la date retenue : abattement de 50% sur le tarif plein.

ARRHES : Montant calculé (tarif plein – 50%) à verser à la réservation

CAUTION : 500 € chèque (non encaissé) à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la gérante lors de la remise des clés.

**EVENEMENT FAMILIAL ou MANIFESTATIONS AVEC REPAS - SEMAINE**  
**(Lundi au Vendredi) : Tous utilisateurs**

LOCAL et MATERIEL	TARIF / JOUR
Salle complète	200 €

ARRHES : 200 € à verser à la réservation.

CAUTION : 500 € chèque (non encaissé) à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la gérante lors de la remise des clés.

**OCCUPATIONS DIVERSES SANS CUISINE – SEMAINE (Lundi au Vendredi)**

- Mise à disposition gratuite pour les 4 communes et pour les Associations des 4 Villages pour la tenue de leurs réunions (AG) et dans le cadre d'une convention à établir avec le Syndicat pour leurs activités hebdomadaires.

- Mise à disposition gratuite pour les habitants des 4 villages, leurs ascendants et descendants lors de la manifestation (verre de l'amitié ou du souvenir) organisée après les obsèques de l'un d'eux.

- Autres utilisateurs : 60.00 € (du lundi au vendredi)

CAUTION : Idem week-end

Ces tarifs s'entendent locaux et matériels en bon état.

Si nettoyage nécessaire : forfait de 3 h facturé au taux horaire de 20.34 € (au 01/01/2023) indexé sur l'augmentation du SMIC constatée au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.

Si casse : valeur facturée.

Forfait énergie de 300 kwh inclus dans le tarif de location. *Si dépassement*, facturation 0.22 cts d'euro TTC par kwh supplémentaire (valeur au 01/01/2023)

Il est interdit de circuler sur les pelouses avec un véhicule à moteur et de stationner ledit véhicule sur les pelouses et les abords immédiats de la salle. A défaut, une somme de 200 € sera retenue sur la caution.

**CONTACT POUR INFORMATIONS ET RÉSERVATION**

Mme STAECHELIN Manuella  
31 Grand'Rue  
90340 NOVILLARD  
Tél : 06.25.45.21.18  
[manou90sta@gmail.com](mailto:manou90sta@gmail.com)

La Présidente,  
Pascale GABILLOUX

